



**CSE LCL**  
Comité Social et Economique  
Grand Sud-Ouest

Bordeaux, le 8 Mars 2024

Aux Elus du CSE  
Aux Organisations Syndicales  
Aux Membres de la Direction

**ODJ REUNION ORDINAIRE DU COMITE SOCIAL et ECONOMIQUE DU GRAND SUD-OUEST**  
**Du 19 Mars 2024**

Rond-Point FUKUOKA – 33 000 BORDEAUX – 1<sup>er</sup> étage – Salle Grand Puy Ducasse

1. Approbation du PV du CSE ordinaire du 21/02/2024.

*Vie des Agences - Services et Organisation - Santé, Sécurité et conditions de travail*

2. Consultation sur les travaux à engager, au titre de l'année 2024, résultant du programme de rénovation du parc d'agences de la DDR GRAND SUD OUEST selon le nouveau concept, agence de GUJAN MESTRAS
3. Consultation sur la création du multisite de Poitiers Libération, DR Poitou Charentes Limousin.
4. Information en vue d'une consultation sur le projet de réduction de la concentration de radon de l'agence de FIGEAC. (Présentation par S. Delfau)
5. Information en vue d'une consultation sur les travaux à engager, au titre de l'année 2024, résultant du programme de rénovation du parc d'agences de la DDR GRAND SUD OUEST selon le concept LCL Mon Agence, agence de JONZAC (sous réserve d'obtention des documents).
6. Point sur la maintenance de nos automates :  
Nous demandons à être informés sur la nouvelle procédure d'intervention de dépannage des automates de niveau 2 : le prestataire agissant seul (hors présence de salarié) sur les machines et donc potentiellement sur les fonds, comment se définissent les responsabilités des uns et des autres ?  
Sur quels critères, certaines agences en maintenance externe passeraient prochainement en maintenance dédiée ? Quelles sont ces agences et quel calendrier de transformation ? Quelles modalités, notamment du nombre de passage en maintenance ?
7. Quelle est la politique LCL GSO concernant les agences dites « cathédrales » dont LCL est propriétaire mais pour lesquelles le coût des travaux de rénovations serait rédhibitoire ? (Exemple Limoges Jourdan ou Angoulême).

*Activité Commerciale*

8. Information du CSE GSO sur les résultats commerciaux au 31/12/2023 du Réseau Retail et BEI pour le périmètre Grand Sud-Ouest. (Présentation par S. Guillou pour la BEI)
9. Point sur la RVP du 2<sup>e</sup> semestre 2023 sur la DDR GSO.
10. Fermetures de Comptes :  
Lors de son intervention, le nouveau DG de LCL, Serge Magdeleine, a annoncé la neutralisation des fermetures de comptes : il n'y aurait donc pas d'impact sur les encours et donc sur la part RVP en découlant. A quelle date, cette neutralisation interviendra-t-elle ?  
Base clients et Attrition : L'année 2023 terminée, quel est le constat concernant l'attrition et l'évolution de la base clients des différents marchés pour les sites concernés par des fermetures d'agences ? Quelles

conséquences pour les collaborateurs de la fin du « gel » de l'impact des fermetures, surtout qu'une baisse de la RVP 2023 est constatée y compris chez les « gros contributeurs » aux résultats ?

Comptes inactifs (au sens de la loi Eckert) : il semblerait que des agences aient été impactées par des fermetures de comptes avec une volumétrie importante sur ces dernières semaines. N'est-il pas possible d'anticiper ces « vagues de fermeture », compte tenu de l'importance de la conquête nette ?

11. Quelles sont les modalités du dispositif de revue des prêts immobiliers non accordés qui vient d'être mis en place fin février ?
12. Pouvez-vous nous expliquer le process de remédiation en cours sur certains produits d'assurances parabancaires ?
13. Animation « Assurance Pro » : il est demandé de faire sur les 2 prochains mois, 70% des contributions de l'année : Quelle en est la raison ? Pourquoi dans ce cas, définir des contributions annuelles ? Et, pour les managers, comment peuvent-ils crédibiliser cette formule d'animation commerciale agressive ?
14. 3C « Crédit Compte Client : Comment la direction attribue le budget 3C sur une DGA ou une agence ?
15. Les entretiens, individuels et collectifs, relatives aux contributions individuelles se déroulent actuellement au sein de toutes nos agences. En GSO, quels premiers enseignements, tirez-vous de ces échanges d'un nouveau genre au sein de LCL ? (Positifs et axes d'amélioration pour l'avenir).

#### RH – Formation - Emploi – Rémunérations

16. Consultation sur la possibilité de reclassement de Mme MM C suite à une inaptitude d'origine non professionnelle médicalement constatée par la Médecine du Travail.
17. Pour les alternants pro, pour les nouveaux embauchés pro, pour les nouveaux promus pros : dans leur parcours de formation, la direction a-t-elle prévu d'inclure 1 ou plusieurs journées d'immersion à POSC ?
18. Il est demandé aux salariés de poser leurs congés d'été avant la mi-mars, mais les équipes ne sont pas encore informées de la présence ou non d'auxiliaires de vacances durant la période estivale : à quel moment cette information sera-t-elle communiquée ?
19. Télé Travail : la validation et le refus d'un jour de télétravail peut-il être fait par le DA ? Les managers ont-ils été informés de la prolongation de l'accord signée le 27/12/2023 avec application au 01/01/2024 ?
20. Déclaration d'arrêt maladie à domicile : Quelle est l'obligation d'utilisation de l'outil « EASY RH » à distance pour les arrêts et les prolongations ? Un salarié peut-il toujours l'envoyer par courrier postal ?
21. Feuille de route DSR : Qui est habilité à signer la feuille de route de déplacements ? En cas d'absence de la personne habilitée, qui peut signer ?
22. Quel est le pourcentage de salariés, en 2023, pour chaque note d'évaluation, par métiers et par DR ?

#### Fonctionnement du CSE

23. Point sur la trésorerie
24. Point sur les Œuvres Sociales
25. Questions diverses

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et nous vous adressons nos sincères salutations.

Le Président,

Pb  
M. Michel ZANATTA



La Secrétaire,

Mme Carine COLOMBIE

